

DISCOURS

DE

M. LÉON SAY

MEMBRE DE L'INSTITUT,

MESSIEURS,

Après les paroles que vous venez d'entendre, il semble que je n'aie rien à dire.

J'ai pourtant un devoir à remplir, auquel je ne veux ni ne puis me soustraire.

Il faut que j'adresse un dernier adieu à celui qui m'a été cher, non seulement pour satisfaire au besoin de mon cœur, mais pour rendre l'hommage qui lui est dû, au collaborateur ferme, utile et fidèle de l'ancien centre gauche de l'Assemblée nationale, de ce centre gauche qui compte un petit nombre de survivants et auquel la France doit en partie la fondation de notre République.

J'essayerai de rendre cet hommage sans tomber dans des répétitions inutiles.

Quoique appartenant l'un et l'autre au protestantisme français, quoique pénétrés des mêmes idées politiques et nés à quelques mois de distance seulement, c'est à l'As-

semblée nationale de 1871 que nous nous sommes rencontrés pour la première fois. Dès lors nous ne nous sommes plus quittés et j'ai fait partie de tous les ministères auxquels il a appartenu.

Je me rappelle, comme si c'était hier, l'impression qu'il produisit à Versailles dès les premiers mois de son entrée dans la politique.

Il était le type du Français raisonnable, du libéral sans préjugés, du modéré sans faiblesse.

Très religieux, il ne voulait pas que la religion sortît de son domaine pour occuper celui de l'État et s'en emparer. Très gouvernemental, il redoutait la tyrannie des majorités et cet excès de centralisation qu'ont légués à la France les doctrinaires du Jacobinisme et de l'Empire.

Son premier effort en 1871 a été en faveur d'une réforme de notre administration départementale sagement décentralisée.

Son second effort en 1873 a été en faveur de la République conservatrice et il a été ministre pendant cinq jours du 18 au 23 mai, quand il est venu en même temps que Casimir-Perier et Bérenger combattre avec Dufaure, Rémusat, Teisserenc, Pothuau et moi, dans le dernier ministère de M. Thiers, cette coalition furieuse de tous les ennemis de la République, qui a précipité du pouvoir le libérateur du territoire.

Son troisième effort en 1876 a été en faveur d'abord des droits de l'État auquel il a fait rendre la collation des grades universitaires, et ensuite de l'existence plus libre, plus forte, plus indépendante des Universités dont il voulait faire, sans qu'elles cessassent d'être fortement ratta-

chées à l'État, des corps moraux destinés à décentraliser les études, les mœurs et les idées en France.

Cette politique méritait de remplir sa vie tout entière, et cependant il a pu, sans l'avoir jamais abandonnée, rendre à son pays sur d'autres terrains, des services signalés dont on vous a tout à l'heure si éloquemment entretenus.

Son rapport sur la loi d'organisation des Conseils généraux est un des plus remarquables de ceux qui aient été produits dans l'Assemblée nationale.

Ce qu'il demandait dans ce rapport, c'était une décentralisation franche et confiante; c'était le maximum d'autonomie locale, compatible avec l'unité française.

Il allait plus loin que Thiers, que Dufaure, que Picard, que Lambrecht. Il voulait, non seulement organiser la commission départementale qui fonctionne aujourd'hui dans des conditions si satisfaisantes, mais lui donner des pouvoirs plus étendus, et son objet était d'assimiler autant que possible l'administration départementale à celle des communes.

Il voulait, en un mot, faire des Conseils généraux, comme des conseils municipaux supérieurs, exerçant, au lieu et place de l'État, la tutelle des communes.

Il n'a pas réussi à faire accepter tout ce qu'il avait imaginé; mais son œuvre est restée et restera cependant, comme un grand progrès libéral et comme un commencement de cette décentralisation si désirable quand elle ne fait pas obstacle à l'établissement d'un gouvernement fort.

Sa réforme, il l'avait conçue dans toute sa généralité, mais il l'avait produite avec une extrême prudence. C'est

ainsi qu'il refusait de placer tous les services de la voirie, — routes nationales et chemins vicinaux, — sous l'autorité des Conseils généraux, quoique le Gouvernement d'alors s'y montrât disposé.

Il ne voulait réaliser cette amélioration qu'à la condition d'être certain de pouvoir subordonner aux Conseils l'ensemble du personnel de la voirie, ce qu'il ne pouvait pas faire en 1871.

L'ajournement lui semblait d'ailleurs s'imposer parce que la France, comme il le disait, « n'était pas encore rentrée alors en possession d'elle-même ».

Ce qu'il est tout à fait intéressant de faire remarquer, c'est que Waddington, qui a occupé de si hautes positions et qui a eu tant d'action sur le gouvernement de notre pays, est resté toute sa vie l'homme de son rapport de 1871 et qu'il a toujours observé la méthode qui lui a servi pour le penser et pour l'écrire, sans en dévier d'une ligne.

Il n'a jamais cessé d'être très libéral et très entreprenant. Il n'a jamais cessé de chercher à pénétrer l'avenir, toutes les fois qu'il a voulu agir dans le présent. Après avoir réfléchi il allait de l'avant avec une extrême résolution.

Ce caractère distinctif de son esprit ne s'est pas modifié et quand il a été à la tête de nos affaires extérieures, il s'est toujours dirigé par les mêmes principes, il s'est toujours servi de la même méthode.

On ne peut nier en effet que son attitude au congrès de Berlin, en 1878, n'ait été très prudente et en même temps très audacieuse.

Il a, pour la première fois, depuis nos désastres, fait parler la France tout haut à l'Europe et il l'a fait avec une très grande autorité.

On lui a dû le triomphe de la politique française dans la question des lieux saints.

Il a préparé, avec une perspicacité remarquable et une adresse digne d'un diplomate de la vieille école, le protectorat de la France en Tunisie.

Il avait conçu au regard de l'Égypte une politique qui, si elle n'avait été si légèrement et si malheureusement abandonnée en 1882, nous aurait permis d'y exercer nos droits historiques sans froisser les intérêts d'une puissance voisine.

Et ces mêmes qualités dont il avait donné tant de preuves et que M. Dufaure, notre président du Conseil, appréciait à un si haut degré quand il nous rendait compte de l'attitude à Berlin de notre collègue absent du Conseil pour le service de la patrie, il n'a cessé d'en faire profiter notre pays pendant les dix dernières années de sa carrière diplomatique, malgré les injustes attaques qui ont affligé ses derniers jours.

Mais je m'arrête, Messieurs; ce n'est pas le moment de me développer et le lieu n'est pas convenable pour le faire.

Je suis ici pour honorer la mémoire d'un homme qui sera le modèle des héritiers de sa politique et qui, par ses actes, nous a enseigné que l'antique centre gauche devait devenir aujourd'hui le parti républicain par excellence, gouvernemental, libéral et progressiste.

C'est au nom de ceux que j'appelle ses héritiers politiques que j'adresse, avec émotion, un dernier adieu à

l'homme qui a bien voulu être mon ami, auquel j'avais encore tant de conseils à demander et dont le départ prématuré augmente pour moi l'isolement auquel sont destinés les hommes de mon âge.